

N°FIN/2024/38**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	22 mars 2024	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	22 mars 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 4 avril 2024.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatre avril deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Evelyne TRECARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
M. Sébastien DORA, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Richard ZEIGER, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Michèle BARRY, pouvoir à Mme Bernadette MONNIER
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT
M. Jacques COURTAT, pouvoir à M. Laurent CHAT
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Fiscalité 2024**

FIN/2024/38

Conseil communautaire du
4 avril 2024

Objet : Fiscalité 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les bases de la fiscalité de la Communauté de Communes du Jovinien pour l'année 2024 ;

VU le projet du budget 2024 ;

VU la loi de finances n° 2019-1479 du 28/12/2019 et notamment son article 16 prévoyant la suppression progressive sur 3 années de la taxe d'habitation pour les résidences principales et conservant le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;

VU l'exposé du Président ;

VU la Commission des Finances et la Conférence des Maires du 19 mars 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 43

Contre : 6 (M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS et son pouvoir Mme Valérie SUBRENAT, Mme Olga LIGAULT, M. Didier MOREAU)

Abstention : 0

-PORTE le taux de la taxe foncière sur le bâti de 3 % à 3,5 %,

-AUGMENTE dans les mêmes proportions :

le taux de la taxe foncière sur le non bâti qui évolue donc de 2,21% à 2,58%,

le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui passe donc de 9,51% à 11,10%,

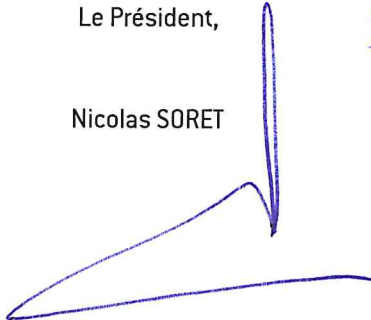
-MAINTIENT le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à 24,61 %,

-AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives relatives à ces taux,

-AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

